



Victor Basch et le sentiment esthétique. Remarques sur sa critique de la *Critique* kantienne

Danielle Lories

DANS NOUVELLE REVUE D'ESTHÉTIQUE 2023/1 (N° 31), PAGES 75 À 85
ÉDITIONS PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ISSN 1969-2269

ISBN 9782130843740

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2023-1-page-75.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DANIELLE LORIES

Victor Basch et le sentiment esthétique. Remarques sur sa critique de la *Critique* kantienne

C'est le solitaire philosophe du septentrion de l'Allemagne, qui n'avait jamais quitté sa ville de Königsberg, qui n'avait jamais pu admirer ni les statues grecques, ni les chefs-d'œuvre de la peinture de la Renaissance, qui s'était si peu mêlé au mouvement esthétique de son temps qu'il ignorait les noms de Haendel et de Haydn, que nous ne trouvons dans ses œuvres aucune preuve qu'il ait connu Schiller autrement que comme rédacteur des « Heures », ni qu'il ait jamais lu une ligne de Goethe, c'est lui qui a créé, par sa théorie de la contemplation, l'esthétique moderne comme il a créé la théorie de la connaissance et la morale modernes.

Victor Basch ^[1]

Les remarques ci-après sur la thèse que Victor Basch publia sur la troisième *Critique* de Kant en 1896, loin de prétendre s'y substituer, souhaitent inviter à l'étude historiographique approfondie que mérite ce monumental ouvrage : tant pour sa lecture du texte de Kant que pour sa puissante mise en perspective eu égard aux enjeux qui étaient aux yeux de son auteur ceux de l'esthétique philosophique et de la « science de l'art », ce travail est hautement significatif de la situation de ce domaine en France au tournant du XIX^e et du XX^e siècles et de l'apport qui, grâce à Basch, sera celui des travaux allemands des dernières décennies du XIX^e siècle.

1. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1896, p. 242. Cette thèse principale est soutenue en mai 1897, la thèse latine porte sur *La Poétique de Schiller* (titre de la version française que Basch publiera en 1902).

L'auteur de cette thèse est né en Hongrie en 1863. Issu d'une famille juive et arrivé tout enfant à Paris, Victor Basch se verra confier, en 1928, la première chaire d'esthétique de la Sorbonne, après avoir enseigné d'abord la langue et la littérature allemandes (à Nancy, à Rennes), puis à partir de 1921, en Sorbonne, la « science de l'art ». C'est un homme engagé, actif dans la Ligue des droits de l'homme, que la Milice assassine en janvier 1944. Germaniste de vaste culture, littéraire et philosophique, marqué par les tendances nouvelles de l'esthétique et de la *Kunstwissenschaft* allemandes, il était à même à la fois de situer l'ouvrage de Kant par rapport aux classiques allemands et dans les mouvements de pensée de l'Europe du XVIII^e siècle à partir desquels l'esthétique gagna son autonomie, tout en s'inspirant de ses développements récents en Allemagne pour s'établir en critique de l'approche kantienne^[2].

Quelques mots encore sur la réception française de la troisième *Critique* qui précède la thèse de Basch. La première réception de Kant en France prête surtout attention à sa théorie de la connaissance, et donc à la première *Critique*, qui n'est traduite intégralement qu'en 1835 (par Tissot). Ce n'est qu'en 1846 que Jules Barni procure au public français la première traduction de la troisième *Critique* et quatre ans plus tard un commentaire suivi de celle-ci^[3]. C'est cette traduction que Victor Basch utilisera cinquante ans après sa parution pour la « commodité » de son lecteur, dira-t-il, et non sans annoncer en avoir corrigé de « très graves contre-sens »^[4].

L'éloge de la théorie kantienne de la contemplation esthétique cité en exergue intervient à la fin d'une seconde section du chapitre V, long chapitre sur « Le sentiment esthétique », de la thèse de 1896. Le chapitre est encore long à ce moment (occupant les pages 225 à 400) et permet à l'auteur d'exposer longuement sa propre conception du sentiment esthétique, sous la dénomination de « symbolisme sympathique », tout en se référant à ses sources allemandes privilégiées^[5].

Lorsqu'il en arrive à ce passage et comme il l'indique, Basch n'a encore fait qu'« exposer » la théorie de Kant dont il invite à « admirer la beauté et la profondeur »^[6], avant de la résumer comme suit un peu plus loin, nous menant droit au cœur de la problématique kantienne telle qu'il en rend compte :

L'état de contemplation est [...] pour Kant [...] à la fois un état de connaissance et un état de sentiment. Il consiste dans l'activité harmonieuse de l'imagination et de l'entendement, et c'est la conscience de cette harmonie qui constitue le plaisir esthétique par excellence, le sentiment commun esthétique, pour lequel Kant réclame l'universalité et la nécessité, et qu'il distingue de toutes les autres formes de sentiments, des sentiments agréables, logiques et moraux. Ce sentiment est un sentiment intellectuel, un sentiment de réflexion, un sentiment de jugement, *Urtheilsgefühl*^[7].

2. Céline Trautmann-Waller, dans « Victor Basch : l'esthétique entre la France et l'Allemagne » (*Revue de métaphysique et de morale*, « Esthétique », *Histoire d'un transfert franco-allemand*, vol. 34, n° 2, 2002), retrace le parcours intellectuel de Victor Basch, sa contribution à l'évolution de l'esthétique en France, et fournit des repères biographiques essentiels. Pour une information plus détaillée, voir de la petite-fille de Victor Basch, Françoise Basch, *Victor Basch ou la Passion de la justice. De l'affaire Dreyfus au crime de la Milice*, Paris, Plon, 1994.
3. La traduction et le commentaire de Barni ont peu d'impact sur un public qui attend plutôt, sous l'influence de Victor Cousin notamment, une théorie du beau objectif ou une science du beau (ce que Kant soutient impossible). Voir Christian Helmreich, « La réception cousinienne de la philosophie esthétique de Kant. Contribution à une histoire de la philosophie française au XIX^e siècle », *Revue de métaphysique et de morale*, op. cit. Et François Azouvi et Dominique Bourel, *De Königsberg à Paris. La Réception de Kant en France (1788-1804)*, Paris, Vrin, 1991 (ouvrage qui fournit aussi une série de sources relatives à la réception plus tardive que ne l'indique le titre).
4. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. L.
5. Quant aux sources privilégiées sur le sentiment esthétique, voir ci-après et note 7.
6. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. 242.
7. *Ibidem*, p. 243.

Notre propos n'étant ni l'examen détaillé des thèses de Kant discutées, ni l'exposé systématique de la conception baschienne du sentiment esthétique^[8], disons seulement que l'esthéticien distingue jusqu'à sept « formes de sentiments, qui toutes peuvent jusqu'à un certain point prétendre à être le sentiment esthétique par excellence ». Ce sont : « le sentiment sensible ou le sentiment de l'agréable, le sentiment formel objectif, le sentiment de l'harmonie de l'imagination et de l'entendement, le sentiment de la finalité, le sentiment esthétique moral et le sentiment esthétique métaphysique^[9]. » Mais il conclut cette étape de l'examen en affirmant nettement, contre Kant : « Il n'y a donc pas [...] un sentiment esthétique unique. Il en est des formes innombrables, qui se réduisent aux trois types du sentiment sensible, du sentiment intellectuel ou formel, et des sentiments associés^[10]. » La suite du chapitre s'efforce de resserrer l'analyse sur la *spécificité* du sentiment esthétique : la sympathie, caractère sur lequel Kant n'aurait « pas suffisamment insisté » (section VI) ; les caractéristiques de la sympathie elle-même sont soulignées et le texte progresse vers le caractère désintéressé du sentiment esthétique, « en même temps qu'intéressé », dit Basch (section VII), prenant le contre-pied de la position kantienne ; la section VIII va de son côté s'employer à spécifier la sympathie esthétique comme *symbolique*. Au cours de l'analyse du symbolisme et de ses degrés, l'auteur recourt aux théories du symbole de Friedrich Theodor Vischer et de Johannes Volkelt, puis à celle de l'*Einfühlung* par référence en priorité à Robert Vischer^[11]. Ce qu'il appelle « l'acte esthétique » est alors présenté comme un phénomène psychologique

par lequel nous sortons de nous-mêmes pour nous confondre avec les choses, pour leur prêter nos sentiments, pour leur conférer une personnalité analogue à la nôtre, pour nous mêler si intimement avec les objets et les mouvements du monde extérieur que nous ne savons plus si c'est nous-mêmes qui avons pénétré la nature ou si c'est la nature qui est entrée en nous, [...] qu'est-ce autre chose sinon des mouvements de sympathie ? [...] Nous pouvons donc conclure définitivement que le sentiment esthétique réside essentiellement dans l'acte de sympathiser avec les choses ou plutôt avec les apparences des choses^[12].

Les sections IX et X du chapitre reconduisent les facteurs sensibles, intellectuels et associés au sentiment de sympathie^[13], et pointent l'origine du sentiment esthétique dans la *sociabilité*^[14]. Toute la fin du chapitre v est alors organisée contre la théorie de l'universalité et de la nécessité du jugement (ou sentiment, ou goût) esthétique chez Kant.

Le rapide survol qui précède permet d'aborder cette question de manière à montrer, sans s'autoriser davantage que des suggestions critiques, comment s'établit le rapport de Basch au texte kantien.

Selon notre interprète, l'intuition primordiale de Kant est que le sentir diffère en nature de la connaissance. De la sensibilité « comme source du

8. Pour une analyse plus complète de la conception du sentiment esthétique défendue par Basch, voir Mildred Galland-Szymkowiak, « Le "symbolisme sympathique" dans l'esthétique de Victor Basch », *Revue de métaphysique et de morale*, 2002, n° 2, *op. cit.*

9. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, *op. cit.*, p. 233.

10. *Ibidem*, p. 260.

11. *Ibidem*, pp. 292 sq. À partir de cette notion des théoriciens allemands cités, Basch défend une esthétique du sentiment au sens d'une projection *subjective* sur l'objet. Mais il est aussi très attentif à une esthétique plus *objective* et à la méthode de la psychologie développée par Wilhelm Wundt ; il se fait l'écho à de nombreuses reprises de l'esthétique expérimentale de Gustav Theodor Fechner et de sa *Vorschule der Aesthetik* (1876). Sur le sentiment esthétique, il cite aussi beaucoup Harald Höffding ou Alfred Lehmann et fait droit à l'ensemble des courants allemands récents en la matière.

12. *Ibidem*, pp. 298-99.

13. *Ibidem*, p. 300.

14. Le rapport naturel du goût et de son évolution, de ses progrès, à la sociabilité naturelle de l'être humain sont des thèmes kantien (voir notamment la *Critique de la faculté de juger* [désormais CFJ], § 41, trad. Alain Renaut, Paris, Garnier-Flammarion, « Philosophie », 2015).

connaître », il écrit en effet que Kant « l'a séparée nettement [dès la *Dissertation*], en tant que réceptivité, de l'entendement, en tant que spontanéité. Il a affirmé que la différence, entre le sensible et l'intellectuel, n'est pas une différence de degré, mais une différence de nature » – ce qui aux yeux de Basch aurait dû l'empêcher à jamais de rejoindre une conception du Beau comme celle de Leibniz, que, dit-il, cette distinction « suffit à ruiner »^[15]. Or, selon sa lecture, Kant opérerait pourtant, chemin faisant, un tel renversement que son opposition à « l'intellectualisme de Leibniz » serait « vaine »^[16], puisqu'il retomberait dans la même la confusion du beau et du parfait que Leibniz ou Baumgarten.

Qui plus est, d'un côté, notre interprète soutient que « pour Kant, le premier et essentiel caractère de tout sentiment, c'est d'être irréductible au concept, c'est de n'être pas une connaissance, c'est de ne pouvoir jamais, sous aucune condition, devenir un élément de connaissance »^[17] ; et de l'autre, il affirme que sa théorie du sentiment esthétique peut être reconduite « à la théorie intellectualiste à laquelle elle prétend s'opposer » : ce rejet par Basch de la position kantienne tient à ce que, à ses yeux, le concept et le sentiment ne sont pas seulement de nature différente : ils sont « inconciliables »^[18].

Dès à présent, indiquons qu'un quart de siècle plus tard Basch tient toujours que « c'est la vérité profonde et inébranlable du vieux de Königsberg » que dans la contemplation esthétique « nous n'allons pas au concept » des choses contemplées^[19]. Mais à cette époque plus tardive, le Parisien fait un pas en direction de Kant en disant avoir, en 1896, « donné au sentiment, au *Fühlen*, au *feeling* – dont je crois aujourd'hui encore qu'il est l'élément essentiel de l'acte esthétique – un rôle tellement prééminent que toutes les fonctions intellectuelles de l'activité esthétique lui étaient entièrement sacrifiées ». Ainsi reconnaît-il, en 1921, « à la fonction intellectuelle de l'acte esthétique une importance infiniment plus grande », ce qui est indéniablement quoiqu'indirectement reconnaître plus de mérite à Kant qu'il n'avait fait dans sa thèse. Nous y reviendrons brièvement en conclusion.

En 1896, s'il accuse Kant de retomber dans les travers des intellectualistes, tout en s'y opposant *expressis verbis*, c'est parce qu'après avoir accordé au sentiment le rôle premier dans l'acte esthétique^[20], Kant aurait cherché dans le jugement les principes *a priori* de cette faculté de sentir. Ceci serait « la cause des difficultés insolubles » que Basch détecte dans la *Critique* de 1790^[21].

Parmi ces difficultés majeures, la principale est donc celle de la possibilité de fonder en droit une prétention émise par le jugement esthétique, seulement subjectif, rapportant la représentation au sentiment de plaisir et de peine (plutôt qu'à l'objet en vue de connaître celui-ci), à valoir universellement et nécessairement. Cette prétention apparaît certes de prime abord paradoxale,

15. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. XXVIII.

16. *Ibidem*, p. XLVII.

17. C'est là une évocation de propos kantien, par exemple dès le § 1 (CF), Ak V 204) où Kant parle d'emblée d'« un pouvoir tout à fait particulier de discerner et de juger, qui ne contribue en rien à la connaissance » quand la représentation est rapportée au sentiment de plaisir et de peine plutôt qu'à l'objet. Voir aussi § 3, Ak 206.

18. *Ibidem*, p. 52. Ce qui, si on entend le concept en un sens kantien large, englobant aussi ceux de la raison pratique et non pas seulement de l'entendement théorique, signifierait qu'il refuse aussi l'association kantienne du sentiment de respect à la loi morale.

19. « Le maître-problème de l'esthétique », *Essais d'esthétique, de philosophie et de littérature*, Paris, Presses universitaires de France, 1934, p. 64. L'article fut d'abord publié dans la *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, XLVI^e année, n° 7-8, juillet-août. 1921.

20. Ce qui n'est pas une terminologie kantienne. Notons une fois pour toutes que dans sa lecture et son commentaire de Kant, Victor Basch fait librement usage d'un vocabulaire qui est loin de s'en tenir aux concepts strictement kantien.

21. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. XXXIV.

voire exorbitante, à tout lecteur attentif, et assurément au lecteur de la première *Critique*. Victor Basch l'annonce dès son introduction : lui-même a « fait porter l'effort principal de [sa] critique sur la théorie de l'universalité et de la nécessité » ; il synthétise ses objections « dans le dilemme que voici » :

ou bien, dans le jugement esthétique, c'est le sentiment qui précède le jugement, et alors il n'y a plus d'universalité ni de nécessité ; ou bien, c'est, au contraire, le jugement qui précède le sentiment, et alors toute la position kantienne du problème est renversée, le sentiment esthétique n'est plus immédiat, ni spontané ^[22].

Et, selon lui, Kant est dès lors condamné à rejoindre une position intellectualiste. Ainsi tout l'effort kantien pour trouver une universalité et une nécessité qui s'apparentent à la connaissance, sans impliquer son objectivité, est-il nul et non avenu, comme si le jugement esthétique chez Kant se retrouvait du coup purement et simplement conceptuel, et prétendait se situer dans la sphère de la connaissance proprement dite, comme si Kant faisait du beau un concept.

Si Basch note bien les efforts de Kant pour « nuancer », voire « amoindrir » cette prétention à l'universalité et à la nécessité, on peut se demander comment il est possible de faire à Kant le reproche non seulement de retomber dans l'intellectualisme, mais encore d'avoir abandonné ses intuitions majeures de départ en ne développant pas l'étude du sentiment comme il l'aurait dû, sur la base de ses intuitions premières, c'est-à-dire en développant une étude empirique telle que Basch allait lui-même la concevoir, fondée en partie au moins sur les travaux de la naissante psychologie expérimentale. Comment faire à Kant un tel reproche, demandera-t-on, alors même qu'on reconnaît que dans la logique kantienne, une fois le sentiment posé comme premier, la seconde question est d'en trouver les fondements *a priori* ? Basch écrit en effet qu'une fois acquise

la conviction que la faculté d'éprouver du plaisir et de la peine constitue une manifestation originale, une énergie spécifique de l'âme humaine [...], Kant devait nécessairement et naturellement s'imposer pour tâche de chercher, pour la faculté nouvellement découverte, des principes *a priori*, analogues à ceux qu'il avait trouvés pour la faculté de connaître et la faculté de désirer [...] ^[23].

Si l'on comprend cet enchaînement logique du questionnement kantien, et si l'on admet avec Kant, et comme Basch le répète à l'envi ^[24], que seule la connaissance recèle l'universalité et la nécessité, comment peut-on encore s'étonner que Kant recherche le fondement *a priori* du plaisir du goût dans l'activité intellectuelle du jugement, son projet étant de mettre au jour les conditions de possibilité d'un sentiment qui puisse revendiquer universalité et nécessité ?

Pourquoi s'étonner que la tâche soit de jauger dans quelle mesure une revendication d'universalité et de nécessité pourrait en droit être fondée pour

22. *Ibidem*, p. XLVII.

23. *Ibidem*, p. XXIX.

24. Par exemple : « Rien ne peut être universellement partagé que la connaissance » (*ibidem*, p. 324).

un jugement esthétique dont Kant s'est efforcé de cerner la spécificité, et elle seule ? Le déplacement de la question qui autorise cet étonnement est de prêter à Kant, subrepticement, une intention qu'il n'a certes jamais eue dans cette *Critique*, celle de décrire dans toutes ses dimensions une « expérience » esthétique, tant il est vrai que Kant l'a clairement annoncé dès sa préface : « l'analyse de la [...] faculté de juger esthétique » est « entreprise ici [...] uniquement dans une perspective transcendante [...] »^[25] ; on peut regretter cet objectif non empirique, mais si l'on reconnaît la nature proprement critique de sa question, comment reprocher à Kant de ne pas avoir entrepris tout autre chose ?

Même si l'on revendique une critique à la fois « immanente » et « transcendante » du texte kantien, et si l'on admet comme le proclame Basch qu'une critique « absolument immanente » est impossible^[26], il n'est pas interdit de penser qu'une critique qui se prétend d'abord *immanente* et ensuite seulement transcendante doive être attentive aux intentions et visées de l'auteur d'abord, plutôt qu'à celles propres au critique ; une telle « double » critique (pour être « immanente ») devrait reconnaître les visées et projets de Kant plus profondément qu'en s'en tenant souvent à une certaine littéralité de surface dans ce que le critique appelle « lecture immanente » ; et l'on peut soutenir que, quant aux critiques dites « transcendantes », il serait bon de s'y soucier davantage de la cohérence du projet véritable de l'œuvre critiquée ; car repérer des « manques » et « lacunes » ou « incohérences » ne peut se faire que par rapport au projet de l'auteur, non par rapport aux *desiderata* et projets intellectuels (certes légitimes mais tout autres) du critique.

Kant eût été bien plus incohérent que ne le lui reproche Basch, s'il se fut lancé dans l'étude empirique de l'expérience esthétique de manière à satisfaire le projet baschien. Basch le regrette à maintes reprises : Kant ne croyait nullement à une science psychologique empirique ; comment dès lors lui reprocher de ne pas l'avoir tentée lui-même ? Il y va d'une incompatibilité des principes sur lesquels Victor Basch s'appuyait pour développer sa propre esthétique ou « science » de l'art avec les principes kantien ; il y va d'options épistémologico-ontologiques principielles incompatibles.

Cela dit, quelle compréhension Basch a-t-il de l'argumentation de Kant quant à cette possible validité universelle ? On s'en tient ici, à titre exemplatif, à l'universalité, la nécessité ne pouvant, quoi qu'il en soit, être abordée qu'ensuite : sans universalité, point de nécessité qui tienne.

Comme on le sait, Kant annonce comme « la clé de la critique du goût » la solution apportée à la question, énoncée dans le titre du § 9 de la troisième *Critique*, « de savoir si, dans le jugement de goût, le sentiment de plaisir précède le jugement d'appréciation porté sur l'objet, ou si c'est celui-ci qui précède ».

25. Préface 1790, Ak, 170.

26. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. XXXIX.

Le jugement doit précéder, entend montrer Kant. L'universalité seulement subjective et sans concept du jugement de goût ne peut résider, soutient-il, que dans « l'état d'esprit qui s'instaure dans le libre jeu de l'imagination et de l'entendement (en tant qu'ils s'accordent entre eux, ainsi que c'est requis pour toute *connaissance en général*)^[27] ». Comme le jeu est libre de tout concept, la conscience qu'en a le sujet qui juge ne peut être que de l'ordre du sentir, c'est la manière de sentir ce libre jeu des facultés qui correspond à ce que requiert la connaissance en général. C'est cette conscience seulement sensible de la concorde sans concept des facultés qui est un plaisir universel *a priori* chez Kant.

Victor Basch lit très clairement ce paragraphe essentiel et ce qui en découle dans un esprit de penseur empiriste, et il en tire la conclusion qu'en tirent encore plus d'un siècle plus tard des commentateurs qui lisent Kant avec *grosso modo* des lunettes forgées à la même tradition. Efforçons-nous de le montrer. Notre interprète écrit que chez Kant :

le plaisir esthétique véritable n'est ni le plaisir immédiat causé par l'appréhension de la forme d'un objet, ni même la conscience du jeu harmonieux de l'imagination et de l'entendement, comme l'affirme pourtant Kant à tant de reprises, mais bien la conscience, que le plaisir, résultant de cette harmonie, peut être universellement et nécessairement partagé^[28].

Or, dans le texte kantien, il n'y a pas, d'une part, le plaisir pris au jeu des facultés et, d'autre part, la conscience que ce plaisir peut être universellement partagé. Victor Basch pense qu'il y a plaisir, puis conscience (ou réflexion ou jugement) que le plaisir ressenti est universellement partageable. C'est là pourtant contredire de façon directe l'affirmation de Kant au § 9 : « si le plaisir pris à l'objet donné précédait [...] un tel procédé serait en contradiction avec lui-même » dès que l'on prétendrait avoir jugé de manière valable pour tous^[29]. Ce serait un plaisir des sens, dans la sensation, qui ne saurait avoir de valeur qu'individuelle.

Si valeur universelle il peut y avoir, elle ne peut dépendre que d'un état d'esprit universellement partageable ; et comme « rien ne peut être universellement partagé si ce n'est la connaissance » comme l'écrit Kant^[30] et comme aime à le répéter Basch, le principe de l'universalité du jugement esthétique ne peut résider que dans l'état d'esprit qui met « une représentation donnée en relation avec la connaissance en général ». Le plaisir esthétique ne peut être, s'il est universellement partageable, que la conscience sentie de ce rapport aussi partageable que la connaissance en général. À aucun moment Kant ne dédouble « l'acte » esthétique. Si le plaisir esthétique « suit », au sens logique, du rapport réciproque des facultés qui constitue le jugement, il est la seule conscience possible de ce rapport, et cela signifie qu'il coïncide avec – bien plus qu'il ne

27. Kant, *Critique de la faculté de juger*, op. cit., § 9, Ak V, 218.

28. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., pp. XXXVII-XXXVIII.

29. Kant, *Critique de la faculté de juger*, op. cit., Ak 217.

30. *Idem*.

suivrait temporellement – le jugement : le plaisir est la conscience qu'on a du beau ; c'est dire en termes kantien que le jugement est *esthétique*.

Décomposer cette conscience sensible du beau en temps successifs est contraire au texte et à la recherche kantienne d'une possible spécificité du jugement sur le beau. Victor Basch écrit : « le jugement esthétique [...] peut être envisagé de deux façons : ou bien c'est un jugement qui est fondé sur un sentiment, – c'est là, à notre avis, la première et véritable conception qu'en a eue Kant. » Mais c'est là au contraire ce que refuse expressément Kant dans les premières lignes du § 9. Basch poursuit : « et c'est là aussi celle à laquelle nous nous sommes arrêtés pour notre propre compte. » Bref, cette lecture prétend que Kant se serait arrêté à l'identification du beau et de l'agréable, ce qui est en propre, selon la vue kantienne, la position empiriste classique dans son insuffisance, incapable d'accorder au beau une authentique spécificité.

Lisons cependant la suite :

[...] ou bien c'est un jugement qui est fondé lui-même sur un autre jugement, sur la réflexion, de telle sorte que le sentiment, au lieu de précéder le jugement, ne fait que le suivre, ou du moins de telle sorte qu'il y a deux sentiments, l'un qui précède le jugement et qui n'est pas véritablement esthétique, et l'autre qui le suit et qui est proprement le sentiment du beau ^[31].

Bref, un sentiment initial d'agrément, par un jugement sur ce sentiment, serait transformé en jugement du beau par la conscience de la partageabilité universelle du sentiment. C'est cette deuxième façon de voir que Basch prête à Kant. Après quoi, il va lui reprocher de n'avoir pas été clair sur la question de savoir « si c'est pour le jugement ou bien pour le sentiment que Kant réclame l'universel assentiment ^[32] ». À dire vrai, il est impossible de comprendre quel sens aurait eu pour Kant une telle question.

Victor Basch soutient que « tout sentiment, quelle qu'en soit l'origine [...], reste toujours, Kant l'a affirmé à différentes entreprises, sensible ^[33] ». Comment en serait-il autrement ? Mais aux yeux de Basch, un sentiment, en tant que tel, demeure irrémédiablement lié à la singularité de l'expérience individuelle impartageable, et comme il le répète après Kant, si rien ne peut être universellement partagé que la connaissance, alors « s'écroule toute la théorie de l'universalité et de la nécessité du jugement esthétique » : « le sentiment esthétique [...] reste toujours, immuablement, un sentiment » ^[34], à savoir selon lui chose impartageable appartenant au plus intime du moi de chacun.

Victor Basch donne de la sorte une lecture qu'on retrouve bien plus récemment, dans ses grands traits, chez un Paul Guyer et chez d'autres commentateurs, surtout anglo-saxons. Le mécanisme et l'inadéquation au texte kantien de cette lecture ont bien été démontrés notamment par Hannah Ginsborg, dès

31. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. 324.

32. *Idem*.

33. *Idem*.

34. *Ibidem*, p. 325.

les années 1990^[35], et encore dans un ouvrage de 2015^[36], toujours sous le nom de « the Two-Acts View^[37] ». Chez Guyer, on retrouve, en effet, l'idée que le jugement de goût kantien « implique deux actes conceptuellement distincts de jugement réfléchissant ». D'une part, un premier « acte mental » est une simple « appréciation [...] suscitée par un objet sans délibération consciente de la part du sujet » ; c'est ce qui donne naissance au jeu des facultés, lequel jeu « produit le sentiment de plaisir ». D'autre part, un autre acte de jugement, qui peut être quant à lui « conscient et délibéré », et « dans lequel le sujet réfléchit sur les circonstances et antécédents causaux de son plaisir. Cet acte donne naissance au jugement que le plaisir est universellement valide et donc que l'objet est beau »^[38].

C'est très largement ainsi que raisonnait Basch. Le texte kantien ne supporte pas cette lecture qui refuse d'envisager que « la nature logique » de ce qu'on appelle jugement, ici du jugement dit esthétique, puisse n'être *pas* « toujours la même », quel que soit le type de jugement^[39]. Ce refus est explicite chez Basch, qui soutient que la seule différence du jugement esthétique par rapport aux autres jugements, « c'est son origine psychologique, c'est sa dépendance du sentiment » :

une fois rendu [le jugement], une fois que l'émotion s'est calmée, s'est refroidie jusqu'à se cristalliser en un jugement, toute différence a disparu ; le sentiment, de vivace, de bouillonnant qu'il avait été, devient simplement un prédicat logique^[40].

Si le jugement et son prédicat ne sont plus que logiques, toute spécificité du jugement esthétique, du jugement de goût, disparaît. Or, la question kantienne est justement de savoir à quelles conditions le jugement sur le beau pourrait être spécifiquement différent des autres jugements. Et la condition est que le sentiment ne soit pas à l'origine ou au fondement du jugement mais soit son fruit, sa seule manifestation consciente, en deçà de tout jugement de connaissance.

Selon Basch, après l'échec de l'attribution au jugement esthétique de l'universalité et de la nécessité du jugement de connaissance, Kant aurait tenté d'attribuer au premier l'universalité et la nécessité propres à la loi morale. Mais là encore, cette lecture repose sur une confusion : elle fusionne l'universalité et la nécessité possibles du jugement esthétique pur du point de vue du fonctionnement des facultés de connaître avec un intérêt que la raison, en tant que pratique, peut lier de manière indirecte à ce jugement esthétique pur et à son désintéressement. Basch en conclut que Kant cède là sur la spécificité du jugement esthétique qu'il assimilerait au jugement moral, allant jusqu'à dire que Kant « fait de l'assentiment universel exigé par nos jugements sur le beau [...] un impératif moral » ; il assure que l'esthétique en « devient tributaire de l'éthique »^[41], et prête à Kant un « impératif catégorique esthétique^[42] »,

35. Dans sa thèse : *The Role of Taste in Kant's Theory of Cognition*, New York, Garland Publishing, 1990, surtout ch. 1 et 2. Le chapitre 1 cite une série de commentateurs qui rejoignent *mutatis mutandis* sur ce point Guyer (et donc la logique de Basch), par exemple, Donald Crawford, Georg Kohler, Theodore Ueling, Ralf Meerbote.

36. Hannah Ginsborg, *The Normativity of Nature. Essays on Kant's Critique of Judgment*, Oxford, Oxford University Press, 2015, en particulier Part I, 2 : « On the Key to Kant's Critique of Taste. »

37. Voir Ginsborg, *ibidem*, p. 34.

38. *Idem*.

39. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, op. cit., p. 327.

40. *Ibidem*, p. 327.

41. *Ibidem*, p. 335.

42. *Ibidem*, p. 387.

quand chez Kant l'appel du jugement esthétique à l'accord d'autrui n'est jamais que conditionnel...

Malgré cette lecture alliant attention soutenue et cependant tache aveugle sur des enjeux kantien majeurs, les conceptions esthétiques de Basch conservent une résonance kantienne. Aussi terminerons-nous sur des échos kantien relevés dans le texte plus tardif de Basch déjà évoqué. À lire « Le Maître problème de l'esthétique » (1921), on perçoit la persistance de l'empreinte kantienne. Basch, après avoir reconnu en 1896 l'immense difficulté à maintenir, à l'examen empirique, l'idée d'une spécificité esthétique, s'efforce pourtant de tenir à cette *spécificité*, que Kant cernait dans un type de jugement. C'est un point d'accord majeur.

Un autre est que Basch avoue vouloir redonner sa juste place à la dimension cognitive de l'expérience esthétique après l'en avoir dépouillée à l'excès, comme il a été souligné plus haut. En 1921, notre auteur affirme que dans l'expérience esthétique il est « un mode de connaître très spécial ^[43] ». Ce mode de connaissance « si particulier » a ceci de propre que plutôt que de tendre à réduire la chose à ses « caractères fondamentaux », donc généraux, pour la « classer » ^[44], ce mode « esthétique » de connaissance s'arrête à « l'apparence extérieure », à la forme, à « la manière dont sont groupés les éléments sensibles ». Même s'il tient à parler de connaissance de la chose, Basch insiste à présent : il ne peut s'agir de faire en sorte que « l'objet dispara[isse] sous la trappe du concept ». Seul « le début du processus mental est le même » que dans la connaissance, dit-il, et s'arrête à la perception de l'objet, à son « image », sans aller « plus avant ». De plus, cet empêchement du concept à surgir, à s'imposer fait que, comme il l'écrit en 1921, « nous n'avons affaire qu'à des individus », et nous retrouvons là le face-à-face avec le singulier dans sa contingence qui faisait dire à Kant l'impossibilité de « généraliser » un jugement esthétique.

En outre, quand Basch va jusqu'à affirmer que les objets de la nature deviennent pour notre vision esthétique « des objets d'art », ceci ne peut manquer d'évoquer le thème kantien d'une « technique de la nature », et de rappeler que Kant écrit que la nature est belle quand elle apparaît comme art ^[45]. Ensuite, que le beau demeure une affaire subjective seulement et n'est pas « dû aux choses », selon Basch, car *c'est nous* qui « créons la sphère de l'esthétique », ceci renvoie à l'absence d'objectivité du jugement de goût kantien, et fait écho à l'unique satisfaction *libre*, donc proprement humaine, qui s'y exprime selon Kant. Enfin, Victor Basch affirme que par rapport à la science et à l'éthique, la contemplation esthétique est « comme une révélation nouvelle », et on ne peut s'empêcher de penser que c'est à même cette contemplation spécifique que la nature, sous le froid mécanisme, se révélait chez Kant finale pour nous humains.

43. Kant disait « sans concept ».

44. « La subsumer sous un concept » eût dit Kant.

45. Kant, *Critique de la faculté de juger*, op. cit., § 45.

Il reste pourtant que le plaisir esthétique dit spécifique par Basch demeure chez lui un sentiment étroitement dépendant de l'organique ou du physiologique, qui en est la source. Sur ce point, rappelons que l'insuffisance de la théorie de Burke, aux yeux de Kant, résidait précisément dans sa réduction au psycho-physiologique.

Quant à l'*infusion* de l'*Einfühlung*, que Basch appelle aussi « auto-projection » dans les objets extérieurs, il serait abusif de la voir poindre chez Kant, sauf à exagérer fortement le sentiment d'être en concorde avec une chose singulière. Mais ceci va bien plus loin que l'introduction kantienne de la finalité dans la nature.